

PV de la séance du comité du 2.1.2021

1. Taxe Touristique

Sur 1022 factures envoyées, il y a eu une centaine de réclamations qui vont être examinées sur place avec les propriétaires. Compte tenu du fait que les résidences secondaires sont souvent la propriété de plusieurs personnes (l'époux et l'épouse, des hoiries etc) on peut estimer que nous sommes environ 2000 résidents secondaires à Vercorin.

2. Vercorin Tourisme SA (VTSA)

Nos propositions en matière de carnet d'avantage vont être discutées lors de la prochaine séance du CA de VTSA.

Arthur Clivaz, l'actuel président de VTSA, a été choisi (parmi 45 candidats) comme directeur des trois sociétés, à savoir de la SA Télécabine Vercorin, de VTSA et de la SA Téléferique Chalais-Vercorin. Il dépendra d'un conseil de coordination composé par les présidents des trois sociétés et de la présidente de la Commune.

VTSA devra trouver un nouvel président.

3. Souscription pour la SA Télécabine Vercorin

Sept personnes ont acheté des actions suite à notre appel. Il manque environ 300'000 francs.

4. Le projet Alternatif du Téléphérique Chalais-Vercorin

Il ne nous inspire pas. Il dégrade singulièrement la vue depuis Vercorin vers le Val d'Anniviers et prétérite gravement les élèves qui se rendent à l'école, une prestation utile pendant toute l'année en comparaison de l'activité touristique limitée à quelques mois.

5. Assemblée Générale du 20 Février 2021

L'AG aura lieu dans la grande salle de l'école de Vercorin si les conditions sanitaires le permettent. Nous décidons d'offrir aux membres la possibilité de pouvoir y assister également par Zoom s'ils le désirent. La nouvelle présidente de la Commune, Mme Sylvie Masserey Anselin est d'accord de venir nous parler de ses projets concernant le futur de la commune.

Nos finances sont saines. Nous avons actuellement environ 5600 francs sur notre compte avec environ 110 membres cotisants.

Nous profiterons de la présence de la Présidente de la Commune pour agender une rencontre entre notre comité et la Commune pour aborder différents problèmes (taxe d'égout, d'eau et d'ordure, déchetterie, lampadaire etc).

6. Divers

Si le déplacement de la fontaine ne pose pas de problème, l'esthétique de la nouvelle fontaine soulève de fortes désapprobations.